

## Sélection CESF 2023/2024 <u>Fiche modalités de</u> <u>sélection complémentaire</u>

Public concerné	<ul> <li>Les candidats en formation initiale</li> <li>Les demandeurs d'emploi</li> <li>Les personnes en situation d'emploi</li> <li>Les personnes en contrat de professionnalisation</li> <li>Les apprentis</li> </ul>		
	Parmi ces candidats, les non titulaires du BTS ESF, quel que soit leur niveau de diplôme, devront obtenir, pour être présentés au DE CESF, certaines des Unités du BTS ESF en plus de celles de l'année du DE CESF complet.  L'IRTS ne met pas en place de préparation à ces épreuves.		
	DOSSIER D'INSCRIPTION Ouverture 21/07/23 Clôture 21/08/23		
21 juillet 2023	→ Télécharger le dossier de sélection sur le site Internet <u>www.faire-ess.fr / se former / avec le Bac</u>		
au	→ <u>Frais de sélection :</u> 95 € A régler sur le site FAIRE ESS au plus tard <u>le 21/08/2023</u>		
21 août 2023	Le règlement de ces frais selon la procédure suivante :		
(date de La Poste fait foi)	Etape 1 : S'inscrire en ligne sur le site Internet : <a href="www.faire-ess.fr">www.faire-ess.fr</a> Etape 2 : Payer en ligne le montant des frais liés à l'étude du dossier 95 euros -le candidat veillera à une bonne identification du paiement en précisant son NOM Prénom.		
	Etape 3 : Vous recevrez un justificatif de paiement – à joindre au dossier.		
	→ Les candidats issus du BTS ESF IRTS MONTPELLIER 2023 sont dispensés des frais.		

Tout dossier incomplet ou arrivé après la date de clôture ne sera pas traité.

Les résultats de l'étude des dossiers seront communiqués par email individuel <u>le vendredi 1<sup>er</sup> septembre – 12h00</u>.

Au 1 <sup>er</sup> /09/2023	Les résultats de l'étude de dossier sont adressés aux candidats par email individuel.  Les candidats, dont le dossier a été retenu, recevront par ce même email, la convocation à l'épreuve orale d'admission - convocation par demi-journée.		
Lundi 04 septembre 2023 - MATIN	EPREUVE ORALE D'ADMISSION  A réception de la convocation, les candidats devront confirmer leur participation à cet entretien ou faire part de l'abandon de leur projet de formation en répondant à l'email de convocation — le jour même de la réception.		
Aménagement épreuve	Au titre d'un handicap reconnu, vous pouvez bénéficier d'un aménagement pour l'épreuve orale. Pour ce faire, il faut IMPERATIVEMENT le signaler au service sélection par email selection@faire-ess.fr Vous devez préciser à quel titre et fournir les pièces justificatives en cours de validité. Sans celles-ci nous ne pourrons pas répondre à votre demande.		
LUNDI 04/09/23	Je me présente à <u>l'IRTS de MONTPELLIER</u> à <u>l'épreuve d'admission avec</u> :  • La convocation,  • ma carte d'identité - sans présentation de la pièce d'identité, l'entretien ne pourra pas avoir lieu.		
épreuve orale  participation sur  convocation	• Le document support à la présentation personnelle (à prévoir en 2 ex. sur papier A4)  Ce document viendra en soutien à la présentation personnelle de 10 mn. Cette présentation fera état du parcours antérieur, des représentations du métier et de la projection en formation. Elle présentera également la démarche de recueil d'informations sur le métier, la formation et l'actualité en travail social : bibliographie, supports audios, numériques etc  Ce document sera remis au jury par le candidat. Il n'entre pas en jeu dans la notation mais permet aux membres du jury de préparer l'entretien.		
Le 06/09/23 - 18h00	Les résultats sont envoyés par mail individuel.  En fonction des résultats les éléments d'inscription pour la rentrée seront joints.		
ALLEGEMENT DE LA FORMATION	Pour bénéficier d'un allègement, Les candidats qui seront <u>reconnus admis après la sélection et</u> qui en feront la demande, seront reçus pour un <u>entretien de positionnement</u> permettant de valider ou non leur demande <u>avant l'entrée en formation</u> – voir page 5 du Règlement de sélection		
Déroulement de	Site de formation : IRTS MONTPELLIER		

la formation	rentrée prévue jeudi 14 septembre 2023 (sous réserve de confirmation)	
Informations sur	<u>Des visioconférences</u> sont proposées	
sélection, formation,	pour les dates et liens d'accès, consulter notre site <u>www.faire-ess.fr</u>	
financement	ou adresser vos demandes sur selection@faire-ess.fr	
Pour toute	consulter le site www.faire-ess.fr / rubrique APPRENTISSAGE / Devenir apprenti	
information sur		
L'APPRENTISSAGE	ou adresser votre demande à l'adresse suivante : apprentissage@faire-ess.fr	

A titre indicatif, les frais d'insc	Plus LA CONTRIBUTION CVEC	
POUR LES ETUDIANTS	POUR LES ETUDIANTS <u>EN VOIE INITIALE</u> <u>&amp; les APPRENTIS</u>	
* <u>Frais de scolarité</u> de 250 €	* <u>Droits d'inscription</u> de 170 €	100€ à régler sur le site du CROUS.
→ les salariés et les apprentis ne sont pas d	→ les salariés ne sont pas concernés.	

<u>Toutes les informations 2023-2024</u>, y compris pour la demande de Bourse, sont adressées aux <u>NOUVEAUX entrants</u> sur la procédure d'inscription <u>après avoir été reconnus admis</u>.